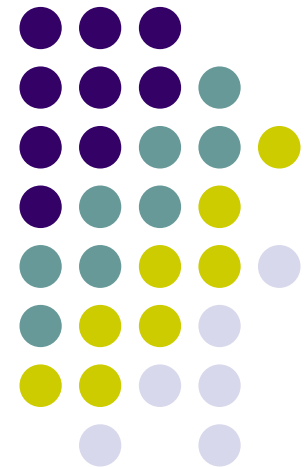
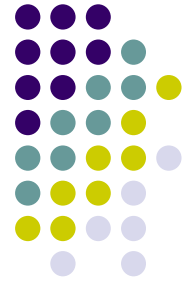


Les Mécanismes de Justice Transitionnelle

Par Mme Marguerite BUKURU,
Coordinatrice Adjointe
Des Consultations nationales



Les points principaux



- Pourquoi la Justice de Transition
- Définition de la Justice de Transition
- Types de mécanismes
- Défis majeurs
- Impact sur la consolidation de la paix
- Risques



Pourquoi la Justice de Transition ?

- Après un conflit violent
- Passage d'un régime autoritaire à une forme de régime démocratique
- Nécessité d'aborder un passé caractérisé par de graves violations des droits de l'homme
- En présence: victimes - auteurs
- Besoin impératif de Justice après une longue période d'impunité
- Incapacité de la justice ordinaire à trouver une réponse adéquate
- Impératif de démocratie, de paix et de stabilité
- D'où la nécessité d'un recours à des mécanismes judiciaire et non judiciaire comme réponse à ce contexte particulier

Qu'est-ce que la Justice de Transition?



● **Définition:**

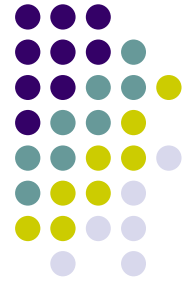
Une combinaison de mécanismes judiciaires et non-judiciaires pour affronter le passé, établir la vérité et mettre fin à l'impunité dans le but de favoriser la réconciliation nationale dans les pays qui sortent d'une période de conflit ou des régimes dictatoriaux marqués par des violations massives des Droits de l'Homme.

Types de mécanismes de Justice de Transition



- Commissions “vérité”
- Poursuites pénales
- Réparations pour les victimes
- Reformes institutionnelles et « Vetting »

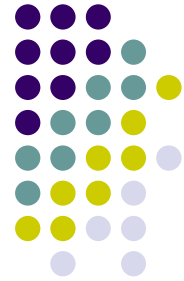
Types de mécanismes



Commissions vérité

- Mécanisme non judiciaire, organe officiel, indépendant, temporaire
- Commission de clarification pour établir la vérité, enquêter sur les faits, tenir des audiences publiques
- Déterminer les responsabilités des graves violations des DH
- Identifier les victimes et leurs besoins
- Produire un rapport final contenant des recommandations sur les Réformes envisageables et sur les Réparations
- Quelques modèles: Argentine, Guatemala, Maroc
Sierra Léone, Afrique du sud,

Types de mécanismes



Poursuites pénales:

- Mécanisme judiciaire
- Poursuite des auteurs des graves violations des droits de l'Homme, les crimes de droit international et autres crimes non massifs (T, DF, EE, etc)
- Tribunaux nationaux
- Tribunaux internationaux ad hoc (TPIY, TPIR),
- Cour Pénale Internationale (CPI),
- Tribunaux mixtes ou hybrides (Sierra Leone, Chambres spéciales (Cambodge et Timor leste),
- Tribunaux de l'étranger à compétence universelle
- Tribunaux traditionnels (Justice de proximité: TR. GACACA)

Types de mécanismes



Réparations aux victimes

- Un droit pour les victimes, une obligation pour l'Etat
- Geste de reconnaissance des torts subis
- Restauration de l'Homme dans sa dignité
- Formes de réparation: Indemnisation symbolique, matérielle ou monétaire, Restitution des biens et des libertés, Réadaptation
- Réparation dépasse le concept d'indemnisation simple
- Réparations peuvent être:
 - Réparations individuelles
 - Réparations collectives: Programmes étatiques de réparation (accès privilégié aux services d'éducation scolaire, de logement et de santé; mesures de réhabilitation communautaire)



Types de mécanismes

Réformes institutionnelles et “vetting”:

- vise le bon fonctionnement des Institutions
- Réforme des institutions à l’origine du conflit (sécurité, justice, police, armée, administration...)
- Reconnaître les abus commis
- Garantir la non répétition des violations
- Assurer la **légalité** et la **légitimité** des institutions
- Établir un lien de confiance avec les citoyens
- **Vetting**: programme d’assainissement administratif des institutions, vise à assurer l’**intégrité** des serviteurs de l’Institution

Les défis majeurs



- Créer un environnement favorable à la mise en place de mécanismes
- Mettre fin à l'impunité des crimes passés
- Créer une place à la Justice de proximité
- Des personnes clé du gouvernement, militaires, police, responsables politiques (gouvernement et opposition) peuvent avoir été impliqués dans les violations graves des Droits de l'Homme
- Intérêts en jeu (décideurs politiques, lobbies d'influence, partis politiques, victimes, pays de la sous-région)
- La période à prendre en compte par ces mécanismes: suffisamment large, réalisable
- Interaction entre le Gouvernement et les différentes initiatives de la société civile
- Mobilisation des fonds

Impact sur la consolidation de la paix

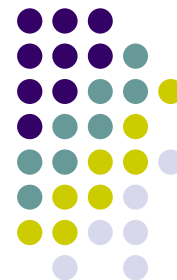


- Contribution à la découverte de la vérité historique sur les violences cycliques qui ont marqué le Pays
- Responsabilisation et poursuite pénale des principaux auteurs des crimes les plus graves
- Réparation pour les victimes
- Constitution d'une base pour un "nouveau" départ dans l'histoire du pays en éradiquant les causes profondes du conflit
- Réconciliation nationale

Risques potentiels



- Déstabilisation
- Manipulation politique
- Intimidation des témoins et des victimes
- Raviver les rancoeurs au sein des populations
- Frustrations des victimes non reconnues comme telles
- Insuffisance des moyens de réparation
- Absence de fonds suffisants pour le fonctionnement des mécanismes



**Je vous remercie
de votre attention**